

La collection d'art de la Banque nationale de Belgique



Yves Randaxhe
Curator of the Art Collection,
National Bank of Belgium

Anne Bambynek
Assistant curator
National Bank of Belgium

ABSTRACT

In 1972, the National Bank of Belgium (NBB) began buying works of art from living artists of the Belgian art scene. The NBB has always been assisted in this policy by external advisors – curators, art critics, ... - who have helped to translate the original purchasing decision into a collection in the full sense of the word, comprising about 2,000 pieces today. The large majority of the works hang in the NBB's offices and meeting rooms. In line with this internal objective, the curators have made important internal communication efforts around the collection, through the staff magazine, intranet, artist talks, ... They have also commissioned many site-specific works. The art collection of the NBB has never been considered a financial investment (the works may not be sold), but rather an expression of the institution's corporate social responsibility. This is one of the reasons why the NBB in 2019 organised the first exhibition of part of its art collection (together with works from the collection of the Deutsche Bundesbank), as a first step towards a regular presentation to the public.

C'est en 1972 que le Comité de direction de la Banque nationale a donné son feu vert à un « programme d'acquisition d'œuvres d'art destinées à orner la Banque ». Cette décision du management répondait également à un souci manifesté dès 1968 – tout un symbole ! – par les travailleurs représentés au sein du Comité de sécurité, d'hygiène et

d'embellissement des lieux de travail. Dès l'origine, cette politique d'achat a été encadrée par un double critère : les œuvres devaient être de la main d'artistes belges – ou, au sens large, appartenant à la scène artistique de notre pays – et être acquises de leur vivant. La constitution de ce qui ne s'affirmait pas encore comme une collection répondait ainsi à un double objectif : d'une part apporter son soutien aux artistes et de l'autre, « décorer et enrichir » l'environnement de travail des collaborateurs de l'institution.



Fred Eerdekens, *Something of value*, 2006, œuvre in situ commandée par la Banque nationale de Belgique. © Fred Eerdekens © photo Banque nationale de Belgique, Patrick Van Den Branden

Consciente de la nécessité d'une politique d'achat indépendante et éclairée, la Banque nationale s'est toujours fait conseiller en la matière par des experts externes issus du monde de l'art - artistes, critiques, conservateurs, ... Ceux-ci ont exercé une influence considérable sur la constitution du patrimoine artistique de l'institution et sur la formation d'une collection proprement dite. Leurs choix, dictés principalement par l'intérêt artistique

intrinsèque des œuvres, n'allait pas tarder à mettre à mal, voire à s'opposer plus ou moins frontalement à l'objectif décoratif initialement avancé. Dans la première décennie, les achats de la Banque se sont principalement attachés à des œuvres de grands noms de la scène belge d'après-guerre, issus principalement du mouvement de la Jeune peinture belge et de CoBrA. Des artistes reconnus de longue date et bien installés. Les années 1980 allaient changer la donne. Sous la double houlette du Gantois Karel Geirlandt, fondateur de l'association pour le musée d'art contemporain de Gand et président de la société des expositions du Palais des Beaux-arts de Bruxelles, et du critique d'art liégeois Jacques Parisse, la collection de la Banque nationale allait connaître une réorientation remarquable vers des courants plus novateurs, portés par des artistes sensiblement plus jeunes.



Une œuvre de Walter Swennen (sans titre, 1985), dans une salle de réunion de la Banque nationale de Belgique à Bruxelles. Collection Banque nationale de Belgique. © Walter Swennen © Photo Banque nationale de Belgique , Patrick Van Den Branden



Destinée initialement à un usage interne, la collection de la Banque nationale se compose principalement d'œuvres bidimensionnelles : peinture, dessin, estampe, photographie (laquelle a fait l'objet d'une politique de rattrapage dans les années 2000) et sculpture mobilière. L'installation, la vidéo et le multimédia en général sont toujours absents. Des limitations communes aux collections d'entreprise présentées dans les locaux de travail, même si une demande se fait jour parmi le personnel même de l'institution en faveur de l'acquisition de vidéos.

À la Banque nationale, tant l'équipe de gestion de la collection – en régime de croisière, un(e) historien(ne) de l'art permanent et un(e) temporaire - que les conseillères ou conseillers externes ont toujours considéré que ce n'est pas parce qu'elles ont vocation d'être accrochées dans des bureaux ou des salles de réunion que les œuvres acquises par la banque centrale doivent répondre à des critères esthétiques moins élevés que n'importe quelle collection contemporaine, qu'elle soit privée ou publique. Aucune autocensure, donc, quant à la nature et au style des œuvres sélectionnées. Mais cette liberté de choix impose aussi des responsabilités face à un public qui n'est pas a priori celui des musées ou des centres d'art.

À partir des années 2000, l'effort de communication envers le personnel, principal destinataire de la collection, a donc été démultiplié. Mise en ligne sur l'intranet de la Banque, la collection s'offre depuis lors dans son entièreté aux yeux du personnel, avec l'opportunité explicite de réserver une œuvre pour son propre bureau, et de petits tutoriels permettent de se familiariser avec l'art contemporain en général ou avec différents aspects de la collection en particulier. Le magazine interne comporte une rubrique permanente consacrée à la collection d'art sous le titre d'*Art pour tous*, hommage au slogan *Art for all* de Gilbert & George. Des expositions internes sont organisées régulièrement pour présenter des segments de la collection ou les nouveautés. Plus récemment, des visites d'expositions et même des « artists talks » ont été proposés au personnel, avec des taux de réponse réjouissants, atteignant 200 personnes sur un vivier possible d'environ 1.500 personnes pour les visites d'expositions. Depuis deux ans, un « Art Committee » recruté au sein du personnel sert de courroie de transmission entre les responsables de la collection et les collaborateurs de l'entreprise.

Considérant la spécificité d'une collection d'entreprise, les conservateurs et conseillers ont aussi eu à cœur de commander aux artistes des œuvres in situ, susceptibles de mieux intégrer leur environnement et leur contexte particuliers. À une première série peu banale d'œuvres in situ commandées dans les années 1980 (Jacques-Louis Nyst, Michel Mineur, Willy Desauter, ...) se sont ainsi ajoutées au fil des 20 dernières années des réalisations sur commande conçues par Pieter Vermeersch, Fred Eerdeken, Edith Dekyndt, Vaast Colson ou encore Bob Verschueren.

Conseillée successivement, dans les 20 dernières années, par Peter Wouters (OKV), Jan Hoet (SMAK), Catherine de Zegher (MSK Gent) et, actuellement Carine Fol, directrice artistique de la Centrale for contemporary art à Bruxelles, la collection de la Banque nationale compte à présent près de 2.000 pièces. S'agissant d'une institution d'intérêt public, la Banque a toujours consacré à cette activité des budgets proportionnellement modestes, qu'elle a su pallier par une politique de long terme sciemment orientée vers des talents singuliers, à l'écart, s'il le fallait, des modes et des toquades du marché. Si besoin en est, il faut aussi rappeler que la constitution de cette collection par la Banque nationale n'a rien à voir, ni de près ni de loin avec un investissement financier – c'est d'ailleurs ainsi pour la très grande majorité des collections d'entreprise, malgré un scepticisme tenace manifesté par le public. Si investissement il y a, c'est dans l'intelligence créative qu'il se loge...



Patrick Van Caekenbergh, Dit is misschien het moment waarop..., 180 x 180 cm - Technique mixte, collection Banque nationale. © Patrick Van Caekenbergh © Photo : Banque nationale de Belgique, Patrick Van Den Branden.

L'institut d'émission revendique à cet égard un vrai rôle de mécène. Postulant que l'on ne revendait pas les œuvres de la collection, laquelle est explicitement dégagée de tout objectif commercial, la Banque nationale a pris son parti d'une collection éventuellement non représentative, et n'entend pas rivaliser avec les institutions muséales. Sa spécificité en est d'autant plus frappante, car si certains noms n'y sont pas représentés – c'est le cas, par exemple de Panamarenko -, d'autres ont été repérés très précocement – tels Michaël Boerremans, acquis il y a 15 ans -, tandis que d'autres encore constituent des trouvailles rares – comme Marianne Berenhaut.



Membre de l'International Association of Corporate collection of Contemporary Art (IACCCA), la Banque nationale a intégré dans l'élaboration de sa collection l'idée que ce contexte particulier est une opportunité pour une lecture plurielle de l'œuvre d'art. On est loin du symptôme de l' « art de bureau », signe extérieur de richesse à l'esthétique purement décorative.

L'année 2019 a vu pour la première fois la Banque nationale ouvrir sa collection au public dans une exposition ambitieuse, en dialogue avec des œuvres de sa consœur allemande, la Deutsche Bundesbank. Cette importante inflexion dans la gestion de la collection de la Banque nationale doit certes beaucoup à l'évolution des pratiques de communication dans le monde des banques centrales, que ce soit au sein de l'Eurosystème en général, ou dans notre banque centrale en particulier. Aujourd'hui, ces institutions estiment que leur crédibilité suppose une communication directe avec le public, et plus seulement avec les marchés. La présentation des collections d'art – que la plupart d'entre elles entretiennent – leur permet de diversifier à la fois leur public et leur mode de communication. Encore faut-il disposer d'une vitrine, ce qui a longtemps manqué à la Banque nationale. Le mouvement progressif de dématérialisation des opérations financières et la restauration récente d'une salle des guichets d'un grand intérêt patrimonial, mais devenue démesurée, a fait le reste. La Banque s'est engagée à présenter régulièrement au public différentes facettes d'une collection à la fois classique dans ses choix techniques et son périmètre national, mais aussi singulière par la diversité des figures qu'elle accueille. Cette présentation physique sera, à moyen terme, complétée par un accès externe au catalogue de la collection ; un projet de publication est également à l'étude. En montrant au public le résultat d'une politique de mécénat qui approche de son demi-siècle, la Banque nationale prêche son discours par l'exemple : l'art contemporain, c'est par excellence l'expression d'une pensée critique et ouverte, orientée vers l'innovation et la créativité...